

La LDH soutient

Entrée du personnel de Manuela Frésil

Projection organisée par notre section à l'Espace Saint-Michel - lundi 27 mai à 20h 30 en présence de la réalisatrice



Au départ du projet de Manuela Frésil il y a eu la volonté de connaître les procédures de l'industrie agro-alimentaire de transformation des animaux en viande proposée aux consommateurs, et la visite sidérante du plus grand abattoir industriel de Bretagne. Au-delà de cette sidération ce qui l'a émue c'est le sort des travailleurs qu'elle a décidé de raconter.

Paroles d'ouvrier-es :

« On a mal le jour, on a mal la nuit, on a mal tout le temps. On tient quand même, jusqu'au jour où l'on ne tient plus. C'est les articulations qui lâchent. Les nerfs qui lâchent. Alors l'usine vous licencie. On ne peut pas imaginer comment travailler, ça pourrait être pire... La retraite, oui, on aimerait bien en profiter au moins deux ans. »

La Traversée de Elisabeth Leuvre



En faisant elle-même, un été, le trajet de Marseille à Alger, la réalisatrice Elisabeth Leuvre a été fascinée par l'univers des passagers qui l'entouraient. Comme chaque été, le bateau était rempli de femmes, d'hommes et d'enfants qui transitaient entre la France et l'Algérie, parfois avec des voitures surchargées de valises et de paquets. En mer, ces passagers ne sont ni en France ni en Algérie, et, dans le huis clos singulier du bateau, dans la parenthèse du voyage, ils parlent de leur situation indéfinie entre les deux pays, de leur rapport à l'un et à l'autre, de leurs attachements et de leurs répulsions. Bringuébalés entre deux pays ils expriment leur nostalgie et

leurs espoirs, une aspiration à une liberté et une citoyenneté pleine et entière, pour les hommes comme pour les femmes, sur les deux rives et dans les deux pays.

Pierrette DUPOYET, qui interprètera 7 contes de Guy de Maupassant :

**La Rempailleuse – Pierrot - La Ficelle
Martine - Aux Champs - Le Diable - Une famille**



**Dimanche 26 mai à 14h45
Café culturel : Chez Elsa - 99 rue de Charenton (12^e)**

Prudent réserver : 06 89 23 45 47
ou sur le site : <http://rencontres-et-debats-autrement.fr>

L'esprit de 45 de Ken Loach



Ce film est totalement de parti pris. Il ne prétend pas expliquer les tenants et les aboutissants ; se moque de savoir si l'histoire se répète ou non, en farce ou en vrai ; il montre juste, mais magistralement, ce que des gens, puis revêtu à l'envers, leur vérité et la foi qu'ils gardent dans la possibilité du changement. Tout rapprochement avec la crise contemporaine, ici ou ailleurs, est recommandé

<http://www.ldh-paris513.fr> - courriel : paris.5.13@ldh-france.org - téléphone : 06 42 72 87 63

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM



Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.
31 mai : Paris 12 (5^{ème} vendredi)

L'émission de juillet sera préparée par notre section, ceux que cela intéressent peuvent contacter Marianne Wolff.



samedi 25 mai à 14h30 :

Montée au Mur des Fédérés.

Rendez-vous à 14h30 devant l'entrée du cimetière du Père-Lachaise, Rue des Rondeaux, Paris 20^e (métro Gambetta). Venez avec vos badges et vos drapeaux nous rejoindre derrière la banderole de la

samedi 25 mai à 15h :

Manifestation pour exiger un changement de politique à l'égard des Roms migrants en France.

Départ : place Saint Michel. A l'appel de la Plateforme 93 de soutien aux Roms vivant en bidonvilles et l'Association de Solidarité en Essonne avec les Familles Roumaines & Roms (ASEFRR)

mardi 28 mai à 20h :

La section **Paris Centre** nous invite à un débat sur le thème des **paradis fiscaux**. La crise économique actuelle met la question des paradis fiscaux parmi les priorités politiques, à l'échelle internationale comme en France. Avec Michel SAVY, membre de notre section, professeur des universités. A la Maison des associations du 3^{ème} arrondissement : 5 rue Perré, 75003 PARIS - Métro République

dimanche 2 juin :

Comme chaque année notre section tiendra un stand à la fête de l'Association Rungis Brillat Savarin dans le square Paul Grimault

**Prochaine réunion de section:
jeudi 13 juin 2013**

**Les banlieues de la république
avec Leyla Arslan**

<http://www.banlieue-de-la-republique.fr/>

**à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux, 75013
Métro Maison Blanche
accueil à partir de 19h30**



Contacts

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
M^o Maison Blanche

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

Le samedi matin de 10h à 12h à la faculté de droit
12 place du Panthéon 5^{ème}

Contacts :

Camille Billmann
billmann.camille@neuf.fr
Marion Ballet:
06 64 66 78 01

Ligueurs au prétoire:

Contacts :
Marianne Wolff
marianne.wolff@wanadoo.fr
01 45 81 69 15

Alice Bertin
alice.bertin0086@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71

Diffusion des tracts:

Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités

Contact : Martine Common : common.martine@wanadoo.fr

Actualités

de la section Paris 5^{ème} - 13^{ème}

n°25 - 16 mai 2013

La parole est aux ligueurs

Laurence Valon propose un remue-méninges convivial :

Il s'agirait de se voir un jeudi supplémentaire par mois, ce qui ferait qu'on se verrait un jeudi sur deux, pour les assidus. L'idée est d'apprendre à se connaître, politiquement, à se respecter, à échanger nos points de vue, nos divergences, nos références, nos histoires fondatrices, "dans la joie et la bonne humeur", d'approfondir notre adhésion, notre appartenance à la ligue.

On partirait très sérieusement d'un texte, fondateur de la ligue, ou récent, émanant de la ligue, différent à chaque fois; on le lirait tranquillement, puis on en débattrait entre nous.

Un secrétaire prendrait des notes, sur les idées et les savoirs échangés, puis on le diffuserait soit sur un "blog", ou sur la liste de toutes les régions, voir même au groupe de travail en rapport avec le sujet ...

On pourrait imaginer des actions à mener, les proposer à l'ensemble de la section, ou à la ligue, fédé ou nationale de temps à autre.

On se verrait dans le même lieu, à la même heure on pourrait apporter deux, trois vivres à grignoter. Qu'en pensez vous ? êtes-vous intéressé ? épisodiquement ? occasionnellement ?

Sur deux cent inscrits dans la section, des réunions à une dizaine seulement peuvent être passionnantes. Il s'agirait de "réunions informelles et ouvertes". Prendre le temps de se connaître, se parler, s'écouter, se respecter, s'enrichir mutuellement, politiquement.

Pour être un peu sérieux, il faut que le thème et le texte retenus soient connus dix jours avant la séance, pour avoir le temps de l'imprimer, de le lire, de façon à ce que chacun puisse se préparer, apporter son grain au moulin, plus le thème sera précis, plus la discussion devrait être intéressante

Cela pourrait se mettre en place à la rentrée de septembre, il faut prévoir la réservation régulière d'une salle.



Merci de me faire part de vos remarques, suggestions, de me dire si vous accepteriez d'être co-animateur du groupe pour en assurer la pérennité et la constance ...

Laurence Valon

Dominique de Lapparent a vu le film "Hannah Arendt" de Margarethe VON TROTTA et vous le recommande.



En 1961, la philosophe juive allemande Hannah Arendt, professeure dans une université américaine, est envoyée à Jérusalem par le New Yorker pour couvrir le procès d'Adolf Eichmann, responsable de la déportation de millions de juifs. Les articles qu'elle publie alors déclenchent une controverse sans précédent et lui vaudront l'incompréhension de ses proches.

Quoique un peu didactique à cause du sujet même, le film ouvre une réflexion passionnante sur sa théorie de la « banalité » et de la « radicalité » du mal à propos de la personnalité d'Eichmann.

<http://www.ldh-paris513.fr> - courriel : paris.5.13@ldh-france.org - téléphone : 06 42 72 87 63

Les communiqués de la LDH :

25 avril 2013 : Le gouvernement s'oppose à l'amnistie, pourtant très restreinte, votée par le Sénat au bénéfice des militants syndicaux

Si le respect de la loi républicaine s'impose à tous, l'application de celle-ci, sans tenir compte du contexte et des responsabilités, peut conduire, pour reprendre l'expression de François Mitterrand à user de la « force injuste de la loi ».

En l'espèce, refuser de tenir compte de l'exaspération de militants syndicaux, parfois confrontés à des pratiques illégales comme à l'irresponsabilité d'actionnaires qui engendrent des drames humains frappant des dizaines de milliers de personnes, c'est mettre sur le même pied la colère que provoque l'injustice et la protection d'intérêts particuliers.

Dès sa création, la LDH a toujours considéré que la défense des libertés syndicales était un élément essentiel de la défense des droits de l'Homme. Plus récemment, elle est intervenue auprès du Premier ministre pour qu'il entende et approuve cette loi d'amnistie.

La LDH regrette que le gouvernement préfère le respect à toute force de la lettre d'un ordre injuste à l'esprit de justice sociale pour le respect duquel il a été élu.

3 mai 2013 : logement

Le Collectif des associations unies pour une nouvelle politique du logement des personnes sans abri et mal logées écrit au

Premier Ministre, à propos de la politique du logement, pour faire suite à la rencontre du 29/11/2012. Cette lettre (trop longue pour figurer dans ce petit journal) rappelle au gouvernement un des objectifs du Collectif : la prévention des expulsions. L'objectif du gouvernement est de mettre en place une garantie universelle des risques locatifs : cette garantie doit être pensée en lien

avec une réelle politique de prévention des expulsions, et avec l'encadrement, voire la baisse des loyers, sans quoi elle ne saurait être efficiente.

6 mai 2013 : Un pas vers la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de 14-18 ?

Le ministre des Anciens combattants, Kader Arif, a annoncé le 16 avril à Craonne, dans l'Aisne, à l'occasion du 96^e anniversaire de l'offensive du Chemin des Dames de 1917, qu'il avait demandé un rapport avant la fin du mois de juillet pour avancer dans le processus de réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la Grande Guerre. Il a précisé qu'il souhaitait la mise en place d'une commission qui puisse préparer les réhabilitations nécessaires. La Ligue des droits de l'Homme qui, dès la guerre, a fortement porté ce combat et qui le considère comme inachevé, prend acte de cette annonce. Mais elle souhaite attirer l'attention sur les conditions pour que ce processus puisse aboutir à une vraie réhabilitation et ne soit pas une échappatoire.

D'une part, il ne peut y avoir de véritable réhabilitation que judiciaire. (...) La commission doit pouvoir transmettre les cas de soldats fusillés après condamnation et non encore réhabilités à la Cour de cassation pour qu'elle annule leur condamnation sans renvoi devant une autre juridiction (...) De véritables réhabilitations ne pourront être effectives que par un tel processus.

La LDH demande aussi que la commission qui sera installée soit chargée de tenter de donner aux nombreuses familles, qui veulent savoir ce qu'il est advenu durant cette guerre à un ancêtre décédé sans avoir eu droit à la mention « mort pour la France », le maximum d'informations au vu des données conservées dans les archives militaires. Pour cela, elle ne doit en aucun cas se limiter aux quelque six cent cinquante cas de fusillade après jugement. Elle doit pouvoir travailler sur les cas d'exécutions sommaires. Sur ceux des condamnés aux peines de travaux forcés ou « travaux publics » (...) Et elle doit pouvoir répondre sur le cas des « mauvais sujets » prélevés au sein des régiments mutinés en 1917, (...) victimes, sans jugement, de déportation dans les colonies et dont certains, là aussi, ne sont jamais revenus.

(...) Une commission qui n'aurait pas la possibilité de tenter de répondre sur de tels cas, sur lesquels des familles aujourd'hui continuent à s'interroger, aurait en réalité un objet restreint et minimaliste, elle ne serait pas à la hauteur de la demande de vérité qui s'exprime un siècle après les faits dans la société française.

Dernière publication de la LDH :

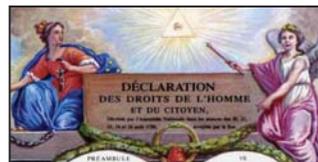
La république en souffrance



Le 6 mai 2012, la France se prononce pour « le changement, maintenant ». La présidentielle tourne une longue page autoritaire, xénophobe et désastreuse au regard des droits, des libertés, du vivre ensemble. Mais la victoire de la gauche est courte et les défis redoutables. Au poid d'un héritage éthique sulfureux s'ajoute une conjoncture financière qui menace la démocratie et fragilise la construction européenne. À cela s'ajoute l'offensive des leaders de la « droite républicaine » qui, lorgnant trop souvent

vers le Front national, assimilent les projets du gouvernement à un chaos social, voire à l'« anti-France » - qu'il s'agisse de la police et de l'ordre public, de la place des étrangers et de l'islam, du rôle de la justice et de la famille. Dans ce climat tendu, la Ligue des droits de l'Homme insiste sur la nécessaire revalorisation du débat public et de la représentation politique, sur l'amélioration des rapports citoyens/police, sur l'approfondissement de la démocratie. Autant de mesures constitutives d'un « changement maintenant » dont l'adoption ne doit pas être ajournée sous prétexte de difficultés économiques. Or, les attermoissements du gouvernement, en particulier sur les terrains où la droite se montre la plus agressive, nourrissent impatiences, doutes et déceptions. Au vu des attentes et des urgences démocratiques et sociales, la République reste en souffrance.

Ni bilan ni anticipation, ce livre bienvenu revient sur quelques-uns des dossiers phares de la période, en restitue la trame pour en éclairer les contradictions et les issues possibles afin d'aider aux nécessaires mobilisations citoyennes.



Plus près de nous, dans la section

Un peu de "com" !

Encouragés par l'arrivée du Printemps, poussés par le constat que « ça ne s'arrange pas » nous nous proposons d'assurer une présence régulière sur quelques marchés.

Nous sommes à un moment où nous devions « rendre plus visibles » nos positions pour la démocratie et les droits de l'homme et pour cela, nous devons :

- faire pression afin que les engagements de campagne de François Hollande voient le jour
- ne pas abandonner l'espace public aux idées du Front National.

Un groupe travaille actuellement pour rédiger des tracts et monter des panneaux.

Nous voulons développer et remettre au premier plan des débats qui disparaissent peu à peu de la réflexion publique mais qui nous paraissent incontournables :

- l'instauration d'un récépissé de contrôle d'identité pour lutter contre le « contrôle au faciès »,
- le non cumul des mandats pour réoxygéner la démocratie représentative,
- le droit de vote des étrangers pour que l'intégration ne soit pas un vain mot,
- le logement parce que c'est un droit, pas un privilège, etc...

Nous projetons d'être présents régulièrement, presque tous les WE, sur un ou deux marchés du 13^{ème} et du 5^{ème} : Blanqui et Maison Blanche pour l'instant mais aussi, si nos forces le permettent, Vincent Auriol ou Jeanne d'Arc et Mouffetard.



Dimanche 12 mai nous avons inauguré le panneau « Pour un récépissé de contrôle d'identité » sur le marché Blanqui : beaucoup de citoyens ne comprennent pas cette revendication, il faudra encore argumenter !

Si vous avez quelques disponibilités, si vous avez envie d'exercer votre créativité militante

Rejoignez-nous !

et n'oubliez pas de signer la pétition :



STOP LE CONTRÔLE AU FACIÈS.FR

Bilan de la permanence juridique pour le premier trimestre 2013 (du 5 janvier au 5 mai) :

Nombre de consultations : 114, en très nette augmentation (rappel 1^{er} trimestre 2012 : 88 / dernier trimestre 2012 : 69)

Déjà venu : Oui : 57 Non : 57

Nationalités :

- Mali : 17
- Cote d'Ivoire, Sénégal : 13
- Algérie : 12
- Tunisie : 10
- Guinée, Maroc : 5
- Comores, Colombie, Madagascar, Chine : 4
- Roumanie, Inde, USA (la même personne), France (la même personne) : 3
- Sri Lanka : 2
- Mauritanie, Cambodge, Haïti, Iran, Burundi, Cameroun : 1



Motifs :

- Titre de séjour salarié : 34
- Titre de séjour Vie privée et familiale (dont 10 ans) : 30
- Titre de séjour/régularisation (cas des étrangers qui viennent pour renseignement) : 21
- Asile : 6
- Etudiants (changements de statut) : 5
- Nationalité/naturalisation : 5
- Regroupement familial : 3
- Obligation de quitter le territoire (OQTF) : 3
- Soins : 3
- Carte de résident : 3
- Nouvel arrivant : 3
- Aide médicale d'état (AME) : 1

La permanence d'accueil et d'information juridique de la section recherche des bénévoles !

Chaque samedi, entre 10h et 12h, nous écoutons, orientons et informons des personnes étrangères soucieuses de connaître leurs droits.

Celles-ci souhaitent faire une demande de titre de séjour ou acquérir la nationalité française ; elles s'interrogent sur les démarches à effectuer en cas d'obligation de quitter le territoire ; elles viennent d'arriver en France et souhaitent des conseils pratiques. Beaucoup attendent tout simplement écoute et attention.

Il n'est absolument pas nécessaire d'être juriste ou spécialiste en droit des étrangers pour participer à cette permanence. Nous venons tous d'horizons divers, avec des expériences variées et complémentaires.

Vous êtes curieux ou intéressés ? Nous vous proposons d'échanger sur le fonctionnement de la permanence juridique au cours d'un moment convivial, dont le lieu et le jour seront déterminés en fonction du nombre de participants.

Rejoignez-nous !